









Economie, Gestion & Droit



BUT Informatique 2021-2022

Première année - Semestre 1

Chakib Alami

chakib.alami@iutbayonne.univ-pau.fr

Bureau : 216





Ressource R2.11

Droit des contrats et du Numérique

Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Les Ressources-Saé - EGD - S1 & S2

Réf.	Ressources / SAé	Responsable	Intervenants
R1.08	Gestion de projet & des organisations	C. Alami	C. Alami A. Bedford
S1.05	Conduire un projet > Recueil de besoins	P. LOPISTEGUY	Tous les collègues
R1.09	Économie durable et numérique	C. Alami	A. Bedford
S1.06	Découverte de l'environnement économique et écologique	C. RUSTICI, C. ALAMI	C. RUSTICI, A. BEDFORD
R2.10	Gestion de projet & des organisations	C. MARQUESUZAÀ C. Alami	C. MARQUESUZAÀ C. Alami
S2.05	Gestion d'un projet	C. MARQUESUZAÀ	Tous les collègues
R2.11	Droit des contrats et du numérique	C. Alami	C. Alami
S2.06	Organisation d'un travail d'équipe	C. RUSTICI	RUSTICI Chiara



Saé: Situation d'apprentissage et d'évaluation





Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Objectif:

le principal objectif de cette ressource consiste à découvrir le monde professionnel sous l'angle juridique, à travers une *Introduction Générale au Droit du Numérique et des Contrats*:

- Sources du droit ;
- Organisation judiciaire ;
- Régimes de responsabilité;
- Adaptation et enjeux du numérique ;
- Bases du droit des contrats



L'initiation aux bases du droit permet à l'étudiant d'acquérir une première réflexion sur l'importance du droit dans le monde professionnel.



Ressource

Droit des contrats et du Numérique

Alami

Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Programme Pédagogique

Lundi	Samedi	Td	Td-Tp	1h	1h	1.5h
24/01/2022	29/01/2022	(Ot v	ŏ	1		3
31/01/2022	05/02/2022	(Nc v	Nc v			3
07/02/2022	12/02/2022	Nc v	(Nc v			3
14/02/2022	19/02/2022	Nc v	Nc v			3
21/02/2022	26/02/2022					٧
28/02/2022	05/03/2022	(Nc v	Nc v			3
07/03/2022	12/03/2022	Nc v	Nc 🗸		1	3
14/03/2022	19/03/2022	Nc v	Nc v			
21/03/2022	26/03/2022	Nc v	(Nc v			3
28/03/2022	02/04/2022	(Nc v	(Nc v			3
04/04/2022	09/04/2022	(Nc v	Nc v			3
11/04/2022	16/04/2022	Nc v	(Nc v			3
18/04/2022	23/04/2022					Vace
25/04/2022	30/04/2022					Vaca
02/05/2022	07/05/2022	Nc v	(Nc v		1	3

Précédences







Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Contenus - Progression:

1. Sources du droit et Organisation judiciaire

- 1. LE DROIT, SON ROLE ET SES PRINCIPES
- 2. LES SOURCES DU DROIT
- 3. LA PERSONNALITE JURIDIQUE
- 4. L'ORGANISATION JUDICIAIRE
- 5. LE DROIT DE LA PREUVE

2. Régimes de responsabilité

- 1. LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET LE DOMMAGE
- 2. LES DIFFÉRENTS RÉGIMES DE RESPONSABILITÉ CIVILE
- 3. LA RÉPARATION DU DOMMAGE
- 3. Bases du droit des contrats.







Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Evaluations:

• Examens Individuels:

2 Contrôles:

S10 Coefficient 1

S18 Coefficient 1

• TD-TP: Notes individuelles ou par groupe Coefficient 0,5





Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Ressources et documents:

- **Elearn :** L'ensemble des ressources seront mis à disposition sur le partage Elearn dans :
- le cours « R2.11 Droit des contrats et du numérique» ;
- Le dépôt de vos travaux se fera dans les dossiers
 « Remise_GTDxx » de chaque partie concernée ;
- **Elearn :** Pensez à télécharger les documents depuis Elearn pour une utilisation en local ;
- Si vous êtes absent à un cours, vous devez pouvoir faire et / ou rattraper votre retard avant de venir au cours suivant.
- **Teams**: L'outil Teams sera utilisé à chaque fois que c'est nécessaire pour une formation à distance.





Ressource R2.11

Droit des contrats et du Numérique

Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Pourquoi étudier le droit en BUT Informatique?

Ce cours a pour objectif de donner un aperçu pratique des questions juridiques soulevées par l'informatique, notamment lors de la création et de l'utilisation (contrat) d'un logiciel, ainsi que les réponses pouvant y être apportées.

Le but est de permettre à l'étudiant d'acquérir certains réflexes et d'adopter de bonnes pratiques au regard du droit de la propriété intellectuelle et des différentes réglementations en lien avec le développement d'un projet informatique (protection des données personnelles, piratage informatique, etc).



Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

1. Droit informatique?

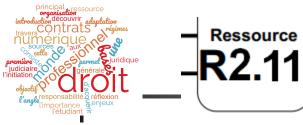
Le droit de l'informatique englobe l'ensemble des aspects juridiques liés à l'informatique.

Il n'y a toutefois pas en tant que tel le droit informatique comme il existe le droit civil, le droit pénal ou le droit du travail.

De très nombreuses entreprises ont leur activité principale centrée sur l'informatique ou ont couramment recours à l'informatique pour assurer leur fonctionnement et leur gestion quotidienne.

Les grandes administrations publiques comme celles de l'État ou des collectivités territoriales s'appuient aujourd'hui fortement sur l'informatique jusqu'à proposer une partie de leurs services via les nouveaux réseaux de communication.

Autant d'organisations susceptibles d'être confrontées à des problématiques juridiques mettant en cause l'informatique.



Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

Le juriste informatique est amené à intervenir dans la mise en place de toutes les relations contractuelles informatiques.

Il s'agira par exemple des contrats de matériel informatique comme des contrats de logiciel ou de développement spécifique associés à leurs contrats de maintenance.

Sous un autre aspect, l'organisation peut être confrontée aux difficultés liées à l'application effective de l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires en matière informatique.

Une mission de veille juridique s'impose alors pour identifier les nouveaux textes, la nouvelle jurisprudence et veiller à leur application effective dans la structure.



- Ressource -R2.11

Droit des contrats et du Numérique

Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

L'organisation peut, en outre, être confrontée à des difficultés liées à l'utilisation par son personnel des outils informatiques mis à sa disposition pour l'exercice de son activité professionnelle.

Il incombe alors à l'employeur, avec l'assistance d'un juriste, de concilier le respect de la vie privée de ses employés avec les impératifs de fonctionnement de son organisation.



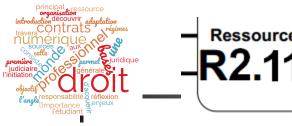
Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

2. Qu'est-ce qu'être responsable?

Objectifs pédagogiques : Parce qu'elle a pour objet la réparation des dommages subis par les victimes, **la responsabilité civile** se distingue de la **responsabilité pénale** qui sanctionne un comportement considéré comme répréhensible par la loi.

Les différents régimes de responsabilité offrent aux victimes un système d'indemnisation qui vise la réparation intégrale des préjudices subis en complément du système d'assurance.

- Distinguer la responsabilité civile de la responsabilité pénale ;
- Analyser et qualifier les faits pour identifier le ou les régimes de responsabilité applicables (régimes spéciaux, responsabilité contractuelle et extracontractuelle) ;
- Qualifier les dommages juridiquement réparables ;
- Appliquer les règles relatives aux conditions de la responsabilité pour chacun des régimes de responsabilité dans des situations concrètes de dommages;
- Apprécier les moyens d'exonération ;



Économie, Gestion & Droit > Gestion de projet & des organisations > Gestion proj. orga.

3. Pourquoi étudier le contrat ?

Le droit des contrats fait partie d'un domaine plus vaste, **le droit des obligations.**

C'est l'instrument juridique le plus fondamental.

On le rencontre au quotidien, quelle que soit notre activité.

Il est tapi de manière visible ou invisible, c'est l'instrument principal des échanges économiques dans une société.

Une obligation est le lien de droit par lequel une personne qu'on appelle un **débiteur** s'engage vis-à-vis d'une autre, appelée le **créancier**, à réaliser une prestation.

https://lincnil.github.io/Guide-RGPD-du-developpeur/